



2014- 01 - OUVERTURE DE LA SESSION

12 PROVINCE DE QUÉBEC
295 M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 15 décembre 2014 à 20 :00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand

Siège # 4 Carole Dubois

Siège # 2 Bruno Montminy

Siège # 5 Jessy Grondin

Siège # 3 Patricia St-Hilaire

Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, la maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2014-12
296

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SESSION

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015

03.01 - Budget 2015

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

03 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015

**2014-12
297**

03.01 - Budget 2015

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2015;

Attendu qu'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 11 novembre 2014;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par M. Bruno Montminy

Que, le Conseil municipal adopte le budget des opérations financières de la municipalité de Saint-Gilles pour l'année 2015 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses pour un montant de 3 415 640.00 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2014-12
298**

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois, et résolu à l'unanimité que cette séance spéciale d'adoption du budget soit levée à 20:28.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents